

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)

N° : 200-06-000215-171

GUILLAUME BOURDEAU

Demandeur

c.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Défenderesse

RÉPONSE

(Article 145 al. 2 C.p.c.)

Par l'entremise des avocats soussignés, la défenderesse Société des alcools du Québec répond à la *Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de représentant*, sous toutes réserves que de droit, et indique son intention de coopérer avec le demandeur afin de convenir de modalités de gestion à être entérinées par le Tribunal.

Québec, le 24 juillet 2017



NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., s.r.l.

(M^e Vincent Rochette)

Avocats de la défenderesse

Société des alcools du Québec

2828, boulevard Laurier, bureau 1500

Québec (Québec) G1V 0B9

Téléphone : 418.640-5921

Télécopieur : 418.640-1500

Notifications-que@nortonrosefulbright.com

Notre référence : À venir

N° : 200-06-000215-171

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)
DISTRICT DE QUÉBEC

GUILLAUME BOURDEAU

Demandeur

c.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Défenderesse

RÉPONSE

(Article 145 al. 2 C.p.c.)

ORIGINAL

BO-0232

N/R : À venir

M^e Vincent Rochette
NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
AVOCATS

Complexe Jules-Dallaire/Tour Norton Rose Fulbright
Bureau 1500

2828, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 0B9
Téléphone : 418.640-5921
Télécopie : 418.640-1500

Notifications-que@nortonrosefulbright.com